Un système européen de banques centrales pour l'emploi et la formation

La Collection ESPERE, aux Editions Le Temps des Cerises a publié un nouvel ouvrage de Denis Durand, intitulé : «Un autre crédit est possible ! *Mobiliser l'argent pour le développement des êtres humains contre la tyrannie des marchés financiers.*» Nous avons le plaisir d'en reproduire un chapitre et la conclusion.

Denis Durand

Quelques jours avant le sommet de Bruxelles, première tentative pour mettre au point, en décembre 2003, un accord sur le projet de Constitution préparé sous l'égide de Valéry Giscard d'Estaing, le ministre italien des Affaires étrangères, président en exercice du Conseil de l'Union européenne, reçut un courrier de Francfort. Le président de la Banque centrale européenne y exprimait la «sérieuse préoccupation» de son Conseil des gouverneurs face à une disposition qu'il était question d'introduire dans le projet de Constitution en vue d'assouplir légèrement les procédures prévues par le traité de Maastricht pour la modification du statut de la Banque centrale européenne. Jean-Claude Trichet obtint immédiatement satisfaction : la nouvelle disposition ne fut pas discutée à Bruxelles, et il n'en fut plus question… jusqu'à ce que le referendum français, puis le referendum néerlandais viennent remettre en cause la ratification du traité constitutionnel dans son ensemble.

L'événement du printemps 2005 ébranle en effet l'un des principaux piliers de la domination des marchés financiers en Europe. Les impasses de la construction européenne que nous avons connue jusqu'à présent finissent par provoquer une crise politique, et les langues se délient. Désormais, il n'est plus inconvenant de s'interroger sur l'indépendance de la Banque centrale européenne ou sur son objectif dit de «stabilité des prix». Cette remise en cause ira-t-elle jusqu'à ouvrir la voie d'une nouvelle construction monétaire européenne ? C'est l'une des questions cruciales qui dominent la période postérieure au rejet du projet de Constitution par le peuple français.

S'il y a eu, jusqu'à présent, un tabou en Europe, c'est bien en effet le statut de la Banque centrale européenne et ses missions. Son Conseil est un «sanctuaire» — le terme est de son actuel président, Jean-Claude Trichet, à l'époque où il était encore gouverneur de la Banque de France — voué au seul culte de l'«économie de marché où la concurrence est libre». Nous savons que cette formule magique du traité de Maastricht recouvre le façonnage des sociétés européennes par les capitaux engagés dans une lutte sans fin les uns contre les autres, contre leurs concurrents américains ou japonais et contre les salariés du monde entier.

Et pourtant, cette forteresse n'est pas aussi hermétique qu'elle voudrait en avoir l'air. Elle recèle en son propre sein les potentialités d'une action beaucoup plus complexe et beaucoup mieux ancrée dans les réalités sociales qu'on le croit souvent. (…)

Phobie de l'inflation et concentration des pouvoirs de décision : voilà un dispositif qui convient parfaitement aux marchés financiers. A-t-on remarqué combien la fermeté avec laquelle les gouverneurs rejettent, officiellement, toute ingérence des gouvernements en matière monétaire (1) contraste avec l'attention scrupuleuse, empreinte d'un respect craintif, qu'ils réservent aux moindres réactions des «marchés» ? Mais comment contenter à la fois les marchés et favoriser l'emploi, la formation et la croissance réelle dont l'Europe aurait pourtant besoin pour répondre aux défis de la nouvelle civilisation qui s'annonce ?

Les voies d'une autre construction monétaire

Suffirait-il de baisser les taux d'intérêt ?

Beaucoup d'observateurs préconisent deux remèdes à cette situation : modifier les objectifs de la Banque centrale européenne et l'obliger à coopérer avec les gouvernements nationaux (2). Mais serait-ce suffisant ? Les gouvernements en place ne font-ils pas, de leur côté, assaut de privatisations et de libéralisation du marché du travail ? (…)

Un assouplissement des taux d'intérêt peut en effet servir aussi bien — et même plus — à attiser l'inflation financière qu'à encourager l'activité réelle. Un auteur authentiquement libéral comme Paul Fabra s'en inquiète : *«C'est une imposture de prétendre que les "liquidités" injectées par la banque vont stimuler la demande. Ce n'est pas parce que les salaires sont exprimés en monnaie qu'il faut croire qu'en créant de la monnaie ex nihilo on fournit du pouvoir d'achat susceptible de relancer la consommation et l'investissement. Comme on vient de le voir, les liquidités ainsi offertes se portent sur l'achat de "reconnaissances de dette" émanant du Trésor public et y resteront bloquées* (3)».

N'est-ce pas sur ce point, précisément, que la BCE mérite des critiques ? On ne peut pas lui reprocher d'avoir privé l'économie européenne de crédit. Pour les économistes que le Conseil d'Analyse économique avait chargés, en 2002, d'évaluer son action, *«les craintes exprimées par ses détracteurs les plus virulents, parfois confirmées par des déclarations stéréotypées, peuvent laisser croire que la BCE est obnubilée par la seule évolution des prix. Mais, dans son action, elle a su, conformément à son mandat, tenir compte du besoin de stabilisation de la conjoncture* (4)», écrivaient Patrick Artus et Charles Wyplosz. De fait, dans la situation incertaine qui accompagnait le lancement de l'euro, au lendemain des

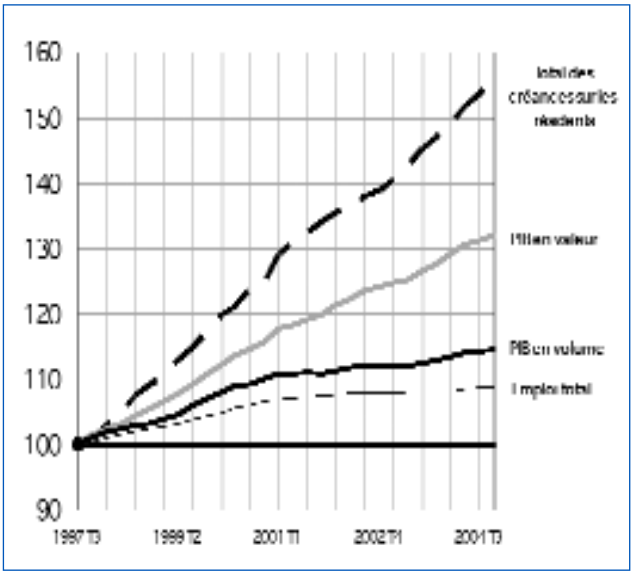
crises russe et asiatique, le premier geste de la BCE fut de baisser son taux de refinancement. Plus tard, lorsqu'il a fallu faire face à la dégradation de la conjoncture mondiale amorcée en 2001, elle a sensiblement assoupli sa politique monétaire.

Un crédit inefficace

Le problème est que les crédits qu'elle a ainsi encouragé les banques à mettre à la disposition de l'économie européenne n'ont pas suffisamment profité à la croissance réelle, et encore moins à l'emploi. Entre le troisième trimestre 1997 et le quatrième trimestre 2004, les créances du système bancaire sur l'ensemble des agents économiques de la zone euro — autrement dit, les moyens de financements mis à la disposition des entreprises, des particuliers et des administrations publiques — ont augmenté au rythme moyen de 6,3 % par an. Dans la même période, le «produit intérieur brut en valeur», c'est-à-dire la meilleure approximation disponible de la richesse créée chaque année par l'économie des douze pays de la zone, n'a augmenté que 3,9% par an **(5)**. Après correction de l'inflation, la croissance moyenne du «PIB en volume» n'a même été que de 1,9%, avec une croissance de l'emploi de 1,2% (cf. graphique 1).

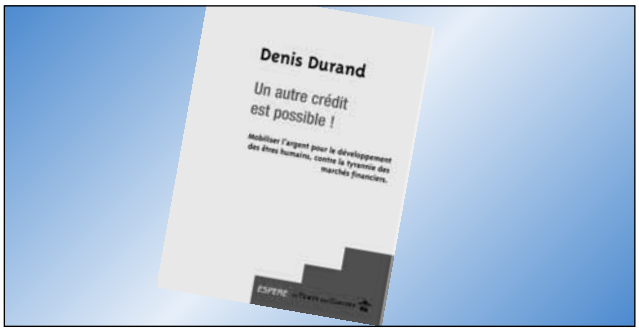
Une interprétation grossièrement approximative, mais suggestive de ces chiffres consisterait à dire que sur 6,3% de hausse annuelle moyenne du crédit, 1,2% (soit un cinquième) ont « financé » une hausse de l'emploi (ou plutôt, que les choix de financement ont découragé une hausse plus forte des effectifs salariés), 0,7% (soit un peu moins d'un neuvième) l'élévation de la productivité du travail, 2,0% (un petit tiers) la hausse des prix à la consommation et 2,4% (près des deux cinquièmes) le gonflement des prix des actifs financiers ou immobiliers et les sorties de capitaux, en particulier vers les États-Unis **(6)** …

graphique 1 – Croissance du crédit et croissance réelle dans la zone euro – indice 100 au troisième trimestre 1997



Sources : Banque centrale européenne, Eurostat.

On vérifie donc, de façon particulièrement marquée dans le cas de la zone euro, la faible efficacité de la création monétaire de ces dernières années du point de vue de l'économie réelle. (…)



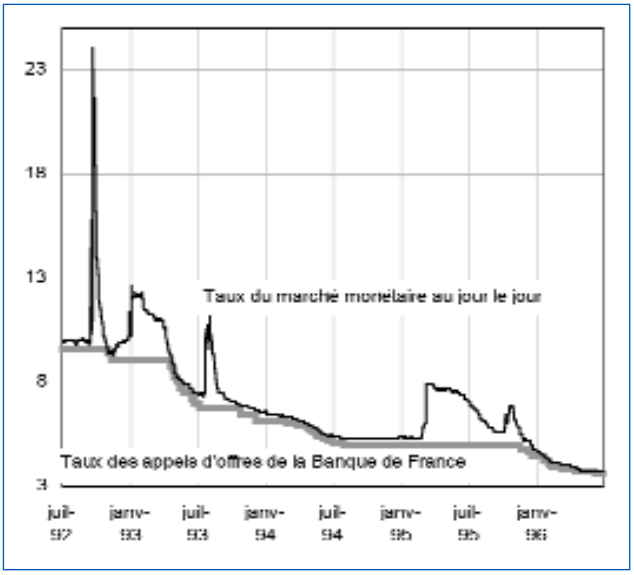
En effet, l'observation énoncée au chapitre 6 est particulièrement vraie pour la politique monétaire européenne : ce qui compte, c'est moins la quantité de monnaie que la qualité des opérations de crédit qui mettent cette monnaie en circulation. De ce point de vue, la situation en Europe n'est pas satisfaisante. Comme on l'a vu, les banques peuvent trouver sur le marché monétaire des financements à 2%, et les grands groupes qui cherchent à emprunter à court terme pour financer des OPA ou toute autre forme d'opérations financières supporteront des intérêts à peine supérieurs. À l'inverse, une entreprise désireuse d'investir et de créer des emplois ne trouvera que des prêts à moyen et long terme à des taux nettement supérieurs. Ce sera souvent plus que la rentabilité attendue de bien des investissements productifs.

Dans l'optique que nous avons exposée aux chapitres précédents, il faudrait corriger cette sélectivité perverse du crédit **(7)**. Il faudrait même encourager une sélectivité inverse : des crédits moins chers pour les entreprises qui améliorent l'emploi en quantité (embauches) et en qualité (formation, salaires) et plus chers pour celles qui comptent s'en servir pour accélérer l'accumulation du capital financier. Et voici une bonne nouvelle : les moyens techniques de le faire existent. Les instruments d'une politique sélective sont disponibles Ils figurent dans les statuts de la BCE et font partie des pratiques auxquelles les banques centrales ont recouru dans le passé **(8)**. En effet, pour décourager les placements financiers et favoriser l'emploi, l'Eurosystème **(9)** pourrait s'appuyer sur l'ensemble très complet d'instruments de politique monétaire dont il dispose.
(…)

Ces procédures ne sont pas toutes utilisées actuellement mais elles pourraient être activées sur simple décision du Conseil des gouverneurs de la BCE. Il ne serait donc pas nécessaire de changer le statut de la BCE pour décider, par exemple, que dans certains cas des refinancements soient octroyés à des taux proches de zéro, dès lors qu'ils auraient pour contrepartie des opérations favorables à l'emploi et à la formation. Ainsi, dès aujourd'hui, les coûts de refinancement pour les banques sont différents selon qu'elles participent à une opération régulière de l'Eurosystème (opérations principales de refinancement dont le taux a été fixé à 2% en juin 2003) ou qu'elles ont recours à la «facilité de prêt marginal», plus coûteuse (3%).

Rien n'empêche donc que les banques ayant accordé des crédits obéissant à des conditions d'utilité sociale et d'efficacité économique (à vérifier par les services des banques centrales en concertation avec l'ensemble des acteurs économiques et sociaux) puissent obtenir un refinancement de ces crédits auprès de l'Eurosystème, dans une certaine limite de montant, et à un taux inférieur à 2%, voire nul.

graphique 2 - Taux représentatifs de la politique monétaire française pendant les spéculations contre le système monétaire européen (%)



Sources : Banque de France

Cela n'aurait rien d'extraordinaire. Rappelons-nous qu'au moment des grandes attaques spéculatives visant à imposer une dévaluation du franc vis-à-vis du Système monétaire européen, le taux d'intérêt à très court terme sur le marché monétaire était monté très haut, jusqu'à 25% en septembre 1992 (cf. graphique 2 ci-dessus). Mais pendant toute cette période, le financement de l'économie française était resté relativement protégé, puisque la Banque de France n'a jamais cessé de procurer aux banques la plus grande part de ses refinancement au taux de ses «appels d'offres», beaucoup plus modéré, dans ces périodes de crise de change, que celui du marché.

Ne pourrait-on donc pas utiliser ces instruments dans des buts différents de leur soumission présente aux exigences des marchés financiers ? La campagne du référendum français a été l'occasion, pour les opposants au projet de Constitution européenne, de formuler des propositions sur la façon dont la construction monétaire européenne pourrait être réformée et dont le statut de la Banque centrale européenne pourrait être modifiée **(10)**.
(…)

Toutes ces propositions sont fort éloignées des principes qui ont inspiré le traité de Maastricht et la construction monétaire européenne actuelle, personne ne l'ignore. On sait moins qu'elles pourraient trouver des points d'appui dans le fonctionnement concret des banques centrales elles-mêmes : cela nous conduit à nous attarder encore un peu sur la vie quotidienne de ces institutions mal connues du public.

Les banques centrales sont aussi des entreprises publiques chargées d'un service public

Nous savons bien que les gouverneurs de la BCE ne songent pas à pratiquer une politique de rupture avec les marchés financiers. Pourtant, l'action des banques centrales n'est pas aussi monolithique que les certitudes qu'elles affichent, et cela pour deux raisons. La première est qu'en tant qu'institutions politiques elles tiennent en réalité le plus grand compte des rapports de forces qui s'établissent dans chaque pays ; cela transparaît même dans le peu qui filtre des débats internes au Conseil des gouverneurs de la BCE.

La deuxième raison, tout aussi fondamentale, a déjà été évoquée : c'est que le pouvoir de la banque centrale n'a pas seulement une base juridique et politique mais aussi une base pratique, l'activité de la banque centrale comme rouage très important du système monétaire et financier. Si les banques centrales exercent une autorité sur la communauté financière de leur pays, c'est aussi parce qu'elles exécutent pour le compte de la collectivité une série de tâches techniques, allant (avec des différences importantes d'un pays à l'autre, au sein même de l'Union européenne) de la fabrication des billets à la surveillance des risques bancaires, en passant par leur contribution au bon fonctionnement des circuits de paiement.



Denis Durand en débat autour de son livre

En d'autres termes, la tâche des banques centrales mêle étroitement deux aspects : un aspect politique et de classe (maintenir les disciplines financières nécessaires à l'accumulation du capital sans sacrifier entièrement le consensus social), et un aspect technique, qui fait de ces institutions de véritables entreprises publiques chargées d'un service public. Les contradictions qui s'élèvent nécessairement, à tel ou tel moment, entre ces deux missions sont très importantes puisqu'elles offrent autant d'occasions pour les luttes sociales, les citoyens, de construire des outils potentiellement utiles à la mise en cause des marchés financiers.
(…)

Le 19 juin 2001, sous les fenêtres du président de la Banque centrale européenne à Francfort, avait lieu la première « euro-manifestation » des salariés des banques centrales européennes : un événement porteur d'avenir pour ces institutions, pour leurs 65 000 salariés et pour leurs trois cents millions d'usagers. Deux ans plus tard, la mobilisation massive des salariés de la Banque de France et des élus locaux de toute tendance pour le développement du rôle et des missions du réseau de la Banque lui faisait écho, témoignant de ce que, plus que jamais peut-être auparavant, le fonctionnement de l'institution monétaire peut devenir un sujet de débat public.■

(1) La démission forcée du gouverneur de la Bundesbank en 2004, ou les attaques du gouvernement Berlusconi contre le gouverneur de la Banque d'Italie ont toutefois révélé que les autorités politiques ont des moyens de pression contre les dirigeants des banques centrales, même réputées indépendantes.
(2) Voir en particulier les propositions des économistes de l'OFCE, in Jérôme Creel et Jacky Fayolle, *«La Banque Centrale Européenne ou le seigneur des euros»*, Lettre de l'OFCE, n° 215, 15 février 2002, et Jean-Paul Fitoussi, La règle et le choix, de la souveraineté économique en Europe, op. cit.
(3) Paul Fabra, *«Où va le système dollar ? En arrière !»*, Les Échos, 3 janvier 2003.
(4) Patrick Artus, Charles Wyplosz, La Banque centrale européenne, rapport du Conseil d'Analyse économique, La Documentation française, 2002.
(5)De façon étrange, au moment même où les publications de l'Eurosystème soulignaient les dangers des «bulles» financières alimentées par les excès de crédit, ce fait était cité, sans aucune réserve critique, comme une preuve de la crédibilité de la politique monétaire de la BCE, par Jean-Claude Trichet, son président, dans un article publié quinze jours après le référendum français sur le traité constitutionnel (*«La BCE : vigilance et réalisme», Le Monde*, 16 juin 2005).
(6)Ce dernier point a été mis en évidence par la direction des Études et Statistiques monétaires et la direction de la Balance des paiements de la Banque de France dans leur étude sur *«L'impact des opérations avec l'extérieur sur la création monétaire dans la zone euro»*, Bulletin de la Banque de France, n° 69, septembre 1999.
(7)Cette préoccupation est plus largement partagée qu'on pourrait le croire parfois. Ainsi, par exemple, le projet de rapport du Parlement européen sur le rapport annuel 2003 de la Banque centrale européenne, présenté par Alain Lipietz, suggère que *«le manque de sélectivité de la politique de prêt et de financement actuelle est peut-être à l'origine de pressions à la hausse des marchés financiers et immobiliers; invite la BCE à nouer des liens plus étroits avec la Banque européenne d'investissement (BEI) afin d'examiner comment la politique de crédit de l'Union pourrait favoriser plus efficacement les investissements à long terme que supposent les objectifs de Lisbonne et de Göteborg»*. Bizarrement, cela n'empêche pas le même rapport d'estimer que *«la BCE a réagi correctement à l'évolution économique et financière en 2003»*. Plus récemment, en France, le rapport de conjoncture du Conseil économique et social présenté par Luc Guyau en mai 2005 recommande à la BCE *«une diversification de la gamme des instruments de la politique monétaire afin d'orienter davantage les liquidités vers l'investissement productif»*.
(8) Banque de France, *«La politique monétaire du Système européen de banques centrales, instruments et procédures»*, Notes d'information n° 131, juin 2002.
(9) Ensemble formé par la Banque centrale européenne, dont le Conseil des gouverneurs décide de la politique monétaire, et les onze banques centrales nationales de la zone euro.
(10) Des indications particulièrement précises peuvent être trouvées dans le Courrier n° 219 de la fédération des Finances CGT, en date du 14 avril 2005. De son coté la revue Économie et Politique a publié également en avril 2005 une plaquette intitulée *«Les raisons du non, les propositions pour une Europe du progrès social»*.

CONCLUSION :

une politique démocratique de la finance et du crédit, c'est possible !

«Première pièce : compte de profits et pertes à l'usage des enfants d'Israël, des purs élus. Ce compte divisé par colonnes vous donne le débit et le crédit de chacun des comptes qui constituent l'inventaire. Deuxième pièce : même compte où les dépenses et les recettes ont réunies par groupes (à l'usage des Gentils de la Porte). Nous confectionnerons ensemble une troisième pièce pour les Philistins, c'est-à-dire les actionnaires, quand les deux premières auront été passées au crible (1)».

C'est dans ce langage biblique de banquier calviniste que Letourneur, directeur du Crédit Lyonnais, présentait en 1864 les premiers comptes de la banque tout récemment créée aux dirigeants fondateurs Henri Germain, César Michel et Charles Sautter.

C'est avec cette ingénuité qu'il établissait les hiérarchies entre ces derniers (les *«purs élus»*), les membres du conseil d'administration (les *«Gentils de la Porte»*), et les simples actionnaires, à qui il n'est pas bon de révéler toute la vérité sur les comptes. Quant au reste du public, il n'en était même pas fait mention. À un lecteur contemporain, tout cela paraît à la fois bien éloigné et étrangement familier. Qu'est-ce qui a donc changé depuis le Second empire ?

Sûrement pas la tradition du secret bancaire. Encore moins la centralisation du pouvoir de l'argent, et sa condition nécessaire : la concentration des informations stratégiques en un tout petit cercle d'initiés. Ce qui a changé, en revanche, c'est que la banque, la finance et la monnaie ne sont plus seulement l'affaire d'une minorité de possédants, de rentiers ou d'entrepreneurs. Aujourd'hui, tout un chacun a affaire au système bancaire, à tel point que le droit au compte pour tous, même les plus pauvres, est considéré à juste titre comme un besoin fondamental.

De nos jours, comme par le passé, le sort de millions d'êtres humains — leur emploi, l'avenir de leur ville, de leur région — dépend de décisions prises dans les cercles restreints du pouvoir financier. Mais l'argent avec lequel le système monétaire et financier travaille est, pour une part substantielle, celui des salariés, celui qu'ils déposent dans les banques. Pourquoi l'usage qui en est fait continuerait-il, pour toujours, d'être dicté par les calculs de rentabilité qui, dans les salles de marchés et les conseils d'administration, déterminent, jour après jour, la composition des portefeuilles de titres ?

Question d'autant plus légitime que vingt-cinq ans d'expérience nous ont maintenant appris les graves inconvénients du pilotage de l'économie par les marchés financiers. Contrairement aux présupposés de la doctrine libérale qui leur a servi de justification, la libération totale des mouvements de capitaux et des taux d'intérêt, les privatisations, la précarisation des emplois, la pression sur les dépenses publiques n'ont empêché en rien le chômage massif de persister, les injustices sociales et les fractures



politiques de s'accentuer, l'environnement de se dégrader. Et voilà, six ans après le passage à l'euro, que la crise d'une construction européenne conçue comme une entreprise au service des marchés financiers et des multinationales apparaît au grand jour avec, dans les urnes, la révolte des peuples contre les fléaux du chômage et de la précarité entretenus par les politiques néo-libérales.

Derrière ces différentes manifestations d'une même crise systémique, ce qui apparaît de plus en plus au grand jour, c'est que les exigences d'une nouvelle civilisation, tirant parti de la révolution technologique informationnelle pour le développement de tous les individus, dans le respect de l'environnement, ne peuvent pas être satisfaites avec l'obsession, dictée par les critères de rentabilité capitalistes, de précariser l'emploi pour peser sur les salaires et les dépenses de formation. La faiblesse de la demande qui en résulte se conjugue avec la mise en ?uvre insuffisante des nouvelles techniques de gestion, de transmission et de partage de l'information pour prolonger la crise de l'accumulation capitaliste au-delà des délais observés dans le passé.

Ce livre ne visait pas à démontrer que cette situation est révoltante et qu'il est souhaitable de mettre fin à la tyrannie des marchés financiers : des millions de citoyens en sont déjà convaincus de par le monde.

Ce que nous espérons avoir montré, au fil de ces chapitres, c'est qu'un tel projet est économiquement et socialement viable. Les éléments de sa réalisation, ouvrant la voie à un dépassement du capitalisme et de l'économie marchande qui en est le substrat, existent d'ores et déjà dans le monde d'aujourd'hui. Les luttes sociales combattent, plus ou moins directement, la fatalité des licenciements et le pouvoir sans partage de la finance dans les entreprises. Les mouvements en faveur de la « responsabilité sociale des entreprises » ou du « développement durable » représentent autant de contestations potentielles des critères de gestion capitalistes. Les rassemblements pour une autre mondialisation vont parfois jusqu'à mettre en cause la liberté des capitaux. Ces exigences trouvent des échos jusque dans les mouvements sociaux qui se produisent à l'intérieur même du système monétaire et financier.

Sur chacun de ces points, des solutions techniques existent pour dégager la société de la domination des marchés financiers et faire fonctionner autrement les institutions financières. Le point clé est le pouvoir attaché à la création de monnaie, tel que l'exercent les banques et les banques centrales. Le levier le plus puissant est celui du crédit bancaire. Le réorienter en faveur d'une sécurité d'emploi ou de formation, c'est à la fois priver l'incendie financier d'une partie de son carburant, et c'est changer l'un des critères principaux selon lesquels sont sélectionnés les projets qui bénéficieront d'un financement.

La crise persistante de la finance, de l'économie et de la société rend chaque jour plus urgente la convergence des mouvements sociaux pour la mise en ?uvre de ces solutions, à travers la conquête de pouvoirs nouveaux, y compris dans le domaine de la finance, par les citoyens et les travailleurs. Depuis les luttes pour l'emploi dans les entreprises et les expériences engagées pour la constitution de fonds régionaux pour l'emploi et la formation, jusqu'à l'exigence d'une refonte du FMI et de la Banque mondiale, avec une monnaie commune, pour permettre la mise à disposition de biens communs à toute l'humanité, nous avons parcouru les terrains possibles, « du local au mondial », de ces convergences.

Sur chacun de ces terrains, nous avons rencontré une nécessité sans laquelle tout programme de transformation sociale ne serait que bavardage : la remise en cause des règles qui verrouillent l'action de la Banque centrale européenne et des banques centrales nationales. L'échec du projet de Constitution, qui visait précisément à rendre impossible cette remise en cause, est donc une occasion historique, non seulement de réussir une construction européenne décidée, orientée et contrôlée par les peuples, mais d'ouvrir la voie à la nouvelle civilisation qui se cherche à travers la crise.

Que manque-t-il donc pour que ces convergences parviennent à se construire ? Sans doute l'expression d'une cohérence politique et sociale, capable de faire percevoir que luttes immédiates pour des améliorations sociales et efforts politiques pour se dégager de la domination des marchés financiers ne sont au fond que les deux aspects principaux d'une même réalité, le mouvement historique de dépassement du capitalisme. Beaucoup va dépendre de la qualité des perspectives qui vont s'ouvrir après le rejet du traité constitutionnel européen, et de la place qu'y tiendra l'action pour un autre crédit, pour une monnaie servant le développement des êtres humains plutôt que l'accumulation des profits financiers.■

(1) Cité dans Jean Bouvier, Naissance d'une banque : le Crédit Lyonnais, Flammarion, 1958.